

COMMUNE DE MONTCOY - ARRETE 10/2023

Réglementation de la circulation

TRAVAUX DE FINALISATION DES CALAGES D'ACCOTEMENTS SUITE AU REPROFILAGE - COMMUNAUTE DE COMMUNE « SAONE DOUBS BRESSE » VC N° 6 de Montcoy à Bey

Le Maire de la commune de MONTCOY,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par l'entreprise EUROVIA BOURGOGNE de CHALON SUR SAONE (71) en date du 10 Octobre 2023,

Considérant les travaux de finalisation des calages d'accotements suite au reprofilage sur la voie communale VC N° 6 de Montcoy à Bey, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRETE

Article 1 -

La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront **INTERDITS** à l'exception des véhicules de l'entreprise EUROVIA de CHALON SUR SAONE (71) sur la VC N° 6 de Montcoy à Bey, à compter du 25 Octobre 2023 et pendant toute la durée des travaux.

Article 2 -

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise EUROVIA pendant la durée des travaux, la vitesse sera limitée à 30 km/h. L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 3 -

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 -

Le présent arrêté sera publié et affiché aux lieux habituels.

Article 5 -

- Monsieur le commandant de la gendarmerie de ST GERMAIN DU PLAIN,
- Le Maire de la commune de MONTCOY sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié.

Fait à MONTCOY, le 21 Octobre 2023

Date de publication
23 Octobre 2023

Le Maire,
O. MELE

